

Service départemental d'incendie
et de secours de l'Ardèche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU MERCREDI 1ER FEVRIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

1. Débat d'orientation budgétaire 2023
2. Mise à jour des membres au sein des différentes instances
3. Création du centre de secours du Val d'Ay suite au regroupement des CIS de Satillieu et Saint Alban d'Ay. Modification des règlements opérationnel et intérieur du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Ardèche.
4. Création du centre de secours et d'incendie et de secours de Sud Cévennes (SCV) suite au regroupement des effectifs des CIS Joyeuse et Lablachère. Modification des règlements opérationnel et intérieur du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Ardèche.
5. Création d'une mission citoyenneté au sein du SDIS de l'Ardèche.
6. Création d'un poste à temps non complet à 40% médecin de sapeur-pompier professionnel de classe normale – médecin-chef adjoint.
7. Modification du tableau des effectifs
8. Modification du règlement intérieur du CCDSPV et du comité de centre
9. Désaffectation et déclassement du CIS de Joyeuse